

 <p>U.F.R. Droit et Science Politique</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION Mention : « Droit public » Responsable de la mention : M. Patrick Auvret, Professeur</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) :</p> <p align="center"></p> <p align="center">Stratégie fiscale de l'entreprise</p> <p align="center">Responsables : Gilles Noel, Professeur et Christian Laroche, Maître de conférences</p>	<p align="center">Offre de formation Master 2</p>
--	---	---

Master rattaché au Laboratoire de recherches du C.E.R.D.A.C.F.F. (Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal)

Présentation et objectifs

L'objectif de la Spécialité à finalité professionnelle « STRATÉGIE FISCALE DE L'ENTREPRISE » du MASTER 2 de Droit Public est de donner une formation complémentaire aux juristes, gestionnaires ou économistes en vue d'une spécialisation de haut niveau en fiscalité.

Elle vise à former des professionnels chargés d'assister les créateurs d'entreprises et les décideurs, pour les conseiller dans leurs choix structurels tout au long du cycle de vie de l'entreprise: il s'agit de préparer des spécialistes de l'aide au processus de décision aptes à maîtriser les paramètres fiscaux lors de la création, du fonctionnement, du développement, de la restructuration, de la transmission, de la cessation ou de la cession de l'entreprise.

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels (magistrats, avocats et experts-comptables).

Insertion professionnelle

Avocat fiscaliste, Expert-comptable, Directeur juridique et fiscal, Gestionnaire de patrimoine, Conseiller fiscal, Consultant en stratégie fiscale (Codes ROME : 32141, 33211, 32112).

Conditions d'accès et pré-requis

En formation initiale : la spécialité est ouverte aux titulaires d'un **Master 1** des filières **Droit**, **Sciences économiques** et de **gestion** (de préférence avec parcours « Fiscalité » du Master 1 « Droit public »), **MSTCF**, **A.E.S.**, **I.U.P.** (de préférence avec parcours "Juriste d'entreprise") ou d'un diplôme d'**École Supérieure de Commerce** (notamment EDHEC) ou du **DSCG** en vue de l'Expertise Comptable.

En formation continue : accessible (par l'intermédiaire d'A.S.U.R.E. FORMATION) aux professionnels titulaires d'une des qualifications exigées en formation initiale et aux titulaires d'un "Bac+2" ayant eu une expérience professionnelle (V.A.P. / V.A.E.).

Sélection sur dossier.

- **Dossier de candidature** à télécharger sur le site www.unice.fr/droit (« Comment s'inscrire ») : **à partir du 2 mai**
- **Date limite** de dépôt des dossiers : **mi-juin (date précise : voir le site)**
- **Entretien** : **dernière semaine de juin**
- **Résultat** : **première quinzaine de juillet**

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116), Avenue Doyen Louis Trotabas, 06050 NICE Cedex 1.

Tél. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : unice.fr/droit

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme.

Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation, Pôle Universitaire Saint Jean d'Angély 2 – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : <http://www.unice.fr/asure/>.

Organisation générale

Les enseignements ont lieu à la Faculté de Droit et Science politique de NICE **chaque soir en fin d'après-midi** (de 17h30 à 20h30) **et le samedi matin** (de 08h30 à 11h30), et en pleine journée, quand il est impossible de faire autrement.

Le stage de **trois mois minimum** se déroule sous forme individuelle dans les services de direction comptable ou fiscale d'une entreprise, dans un cabinet d'expertise comptable ou d'avocat ou dans toute autre structure équivalente, en France ou à l'étranger. Il donne lieu à la rédaction d'un "rapport de stage" qui, en s'appuyant sur les connaissances acquises dans le courant de l'année et sur les dossiers étudiés à l'occasion du stage, doit être une contribution originale et de haut niveau à la recherche appliquée à la fiscalité des entreprises.

Contrôle des connaissances

Chacun des cinq **enseignements du « tronc commun »** (U1) donne lieu en février à une épreuve écrite autonome (12 ECTS).

Les **enseignements de spécialisation** (U2 et U3) donnent lieu à des **épreuves de synthèse** qui sont reportées à la dernière semaine de juin ou première semaine de juillet (mi-stage) :

- une épreuve écrite **théorique** notée sur 40 points (6 ECTS)
- une épreuve écrite **pratique** notée sur 40 points (6 ECTS)
- un « **grand oral** » devant un jury d'au moins trois membres noté sur 40 points (6 ECTS)

Le **rapport de stage** (30 ECTS) fait l'objet :

- d'une notation sur 40 points du rapport proprement dit
- d'une notation sur 20 points de la soutenance (mi-septembre).

Le M2 Stratégie fiscale de l'entreprise est délivré à tout étudiant ayant validé les deux semestres de la formation avec la note moyenne minimale de 10/20.

La compensation entre les notes s'effectue au sein des Unités d'enseignement des semestres et entre les deux semestres.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Programme des études (sous réserve de modifications)

SEMESTRE 1

Matières	Nombres d'heures	ECTS	Nom de l'Enseignant
UNITE 1 - Fondamentaux en tronc commun partiel (12 ECTS)			
Les principes de la gestion fiscale	30	3	Prof. Gilles NOËL
Les outils de la gestion fiscale	30	3	Prof. Gilles NOËL
Droit des instruments financiers	20	2	Me Aurélien TAFFIN, Avocat
Eléments d'analyse financière	20	2	Thierry SEON, Expert-Comptable
Anglais comptable et fiscal	20	2	Elsa LIEBENBERG
UNITE 2 – Spécialisation (18 ECTS)			
Fiscalité de la création d'entreprise	39		Me P.M. FONTANEAU, Avocat Me Michel BABLED, Avocat Christian LAROCHE, MCF Prof. Emmanuel KORNPROBST
Fiscalité de la restructuration de l'entreprise	33		Guillaume ANTONINI, DSO Expert-Comptable Me P.M. FONTANEAU, Avocat Me Stéphane COHEN, Avocat
Fiscalité du développement structurel de l'entreprise	30		Me Richard FOISSAC, Avocat C'M'S' Bureau Francis Lefebvre Me Michel BABLED, Avocat
Fiscalité des dirigeants	30		Christian LAROCHE, MCF Emmanuel DELOUCHE, Neuflyze OBC Banque Privée, ABN-AMRO Me P.M. FONTANEAU, Avocat
Fonctionnement courant de l'entreprise	21		Philippi DEREPA, Associé DSO Expert-Comptable Me F. FILLIPI, Avocat
Transmission de l'entreprise	21		A. BARALE, Expert-Comptable Prof. Irina PARACHKEVOVA
Contrôle et contentieux	108		Prof. Gilles NOËL Pdt P. BLANC, Ch. fisc., TA Nice Me Pierre-Jean CIAUDO, Avocat Olivier SASIA, THINK CLEAR Expert-Comptable
UNITE 3 – Conférences			
Conférences spéciales	38		Ph. BONAFoux, LexisNexis Fiscal Me Gérard DI RUSSO, Avocat Laurent OLLEON, Conseil d'Etat Me Carine SEZIONALE, Avocat Me Jean-Philippe SOLLBERGER, Avocat
TOTAL SEMESTRE 1	440 h	30	

SEMESTRE 2

Matières	Nombres d'heures	ECTS	Nom de l'Enseignant
UNITE 4 - Professionnalisation (30 ECTS)			
Préparation à la rédaction du CV et à l'entretien	16		BAIP de l'UNS
Méthodologie du rapport de stage	04		Me C. SEZIONALE
Stage et rapport de stage	3 mois		En entreprise
TOTAL SEMESTRE 2	20 h	30	

TOTAL GENERAL DES HEURES D'ENSEIGNEMENT	460	60	
--	------------	-----------	--

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : unice.fr/droit
